



Écologie

Justice sociale

et Démocratie



NOS PROPOSITIONS

SE RÉAPPROPRIER LES ESPACES PUBLICS



Ils nous soutiennent :



À NOUS LA
DÉMOCRATIE !

GÉNÉRATION.S
le mouvement



nouvelle
DONNE



SE RÉAPPROPRIER LES ESPACES PUBLICS

Les espaces publics, ce sont les lieux que nous partageons dans le quotidien de notre ville : la rue, les équipements municipaux (écoles, piscines, parc des expositions, etc.), les espaces verts, les équipements sociaux ou culturels (TAP, Confort moderne, centres socio-culturels, etc.) etc. A l'échelle d'une ville comme Poitiers, c'est là que nous nous croisons, nous rencontrons, que nous partageons une multitude d'expériences communes !

Ce que nous constatons, c'est que **ces espaces publics, à Poitiers, ont tendance à être désaffectés par les habitants et par les activités sociales** : la vie étudiante jugée trop bruyante au centre ville, la pauvreté balayée hors du centre ville, la vie culturelle très contrôlée à l'intérieur de bâtiments ou de grands événements, la disparition de lieux qui étaient mobilisés pour les activités des nombreuses associations de notre territoire (ancien CRIJ, plan B, disparition annoncée de la Maison du Peuple)...

On a voulu faire de Poitiers une ville-vitrine, et une ville tranquille, plutôt qu'une ville ouverte et où la vie s'exprime librement. Les lieux publics sont souvent « mono-fonction », et ne sont pas ouverts sur la ville (écoles, TAP...). Les associations, les démarches citoyennes, manquent de lieux pour se réunir et exercer leurs activités, et les maisons de quartier sont saturées. **Aujourd'hui, Poitiers manque de lieux dédiés à la vie associative et citoyenne !**

Les espaces publics doivent être libérés, pour permettre aux citoyens de se les réapproprier, et d'en faire de vrais lieux de convivialité et de citoyenneté active.

Nous voulons une **vie culturelle ouverte sur la ville**, ouverte sur tous les temps de la vie, et prise en main par les habitants et acteurs du territoire. Nous voulons **une vie citoyenne encouragée par la mise à disposition de lieux** pour les associations, les projets des habitants.

Nous voulons un espace public où les injonctions publicitaires et la surconsommation énergétique laisse la place à l'information citoyenne et locale. Et nous voulons retrouver **un ciel étoilé pour Poitiers !**

Nous voulons une ville où les **espaces verts**, les **espaces sportifs**, sont accueillants pour toutes et tous, pour la pratique sportive, pour les moments de convivialité.

Et nous voulons aussi **une ville sécurisante** car parfois, aussi, un sentiment d'insécurité ne nous autorise pas à nous sentir bien dans l'espace public. Or, la rue doit être le lieu de l'apprentissage du respect de l'autre : personne ne devrait se sentir en insécurité dans un espace public !

IMPULSER UNE POLITIQUE CULTURELLE OUVERTE SUR LA VIE DE LA CITÉ DANS LE RESPECT DES DROITS CULTURELS DES HABITANTS

► Placer les droits culturels au centre de la politique culturelle

« Toute personne doit (...) pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres (...) ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles. » (Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO de 2001)

1. **Construire** les orientations de la politique culturelle à l'échelle communautaire et municipale **en dialogue avec les acteurs artistiques et culturels et les associations d'éducation populaire**, en prenant comme point de départ la personne, son horizon et son humanité ;
2. Préserver, en contrepartie, les crédits actuels dévolus à la culture et au patrimoine et accompagner en moyens nouveaux les structures dans leurs actions visant à renforcer les droits culturels de chacun ;
3. **Procéder, avant toute nouvelle convention, à une évaluation de l'activité des structures artistiques et culturelles financées par Grand Poitiers et la Ville à l'aune des droits culturels ;**
4. **Evaluer, en fin de convention, la qualité et pas seulement la quantité des actions en faveur des droits culturels.**
5. Procéder à une **évaluation de la première édition de « Traversées/ Biennale d'art contemporain »**, tout en reprenant depuis son **départ le projet « Quartier du Palais »** : organiser des rencontres avec les habitants sur 12 mois pour connaître leurs souhaits sur les usages possibles d'un tel bâtiment.

► Poursuivre et généraliser l'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire

1. Poursuivre et généraliser à tous les jeunes de 3 à 18 ans, les parcours d'éducation artistique et culturel tout au long de leur scolarité, en travaillant à l'attribution du label Villes 100% EAC (Education Artistique et Culturelle).

► Remettre la culture au cœur de l'espace public

1. Dans les projets d'aménagement urbain, mettre à disposition des espaces de création et de diffusion culturelle ;

2. **Recréer le lien entre les Maisons de quartier et la vie culturelle du centre-ville**, et ainsi générer une nouvelle étape de l'action culturelle dans les quartiers
3. Voir l'ensemble des propositions « Pour un espace public ouvert et accueillant » ci-dessous. L'ouverture de l'espace public doit avant tout bénéficier au déploiement de la culture dans tous les quartiers, tous les temps de la vie.

► **Accompagner les acteurs artistiques et culturels du territoire dans le développement de leur activité**

1. Favoriser la mise à disposition de temps et des espaces de créations pour les artistes locaux : ateliers pour artistes plasticiens, salles pour répétitions, studio pour les musiciens, etc., pour des temps de recherche et de création, accompagnés de rencontres avec les habitants.
2. Soutenir l'économie de la culture et des loisirs :
 - Mise en place d'un **fonds de dotation (aide financière et logistique) pour la mise aux normes des lieux "privés" de culture et de sport** ; se rapprocher du Centre National de la Musique pour mettre en place les financements ad hoc et solliciter les services municipaux pour le suivi des travaux.
 - Participer au **GIP¹ Café Culture** (dispositif national qui aide à l'emploi des artistes et techniciens des lieux de concert type café/bar/café-concert).
3. A l'occasion de chaque événement culturel, faire confiance et associer activement les artistes du territoire pour qu'ils puissent faire rayonner Poitiers et Grand Poitiers en dehors de leur ville ;

POUR UN ESPACE PUBLIC RESPONSABLE ET SÉCURISANT

► **Assurer un éclairage responsable dans l'espace public**

1. **Retrouver une nuit étoilée à Poitiers.** Réduire la pollution lumineuse aux strictes nécessités, tout en garantissant la sécurité des personnes (trouver des systèmes intermédiaires comme la détection automatique) ;
2. Limiter les écrans LED sur le territoire ;
3. **Faire appliquer la loi interdisant l'éclairage nocturne des enseignes commerciales ;**
4. **Interdire les terrasses chauffantes et les magasins qui chauffent l'hiver en laissant les portes ouvertes ;**

¹ Groupement d'intérêt public

5. Envisager l'**extinction nocturne dans les zones résidentielles**, sur la base d'une concertation avec les habitants.

► **Moins de publicité, pour plus de communication entre la ville et les citoyens**

1. **Limiter la publicité dans l'espace public**, en particulier dans les entrées et sorties de ville, malgré les recettes qu'elle peut représenter ;
2. Développer l'affichage associatif, citoyen, et favorisant les acteurs locaux (panneaux d'affichage libre, panneaux dédiés, information commerciale locale mieux diffusée).

► **Garantir la sécurité de toutes et tous dans l'espace public**

1. Prioriser la protection des accès aux établissements scolaires, EHPAD... Garantir l'égalité et la transparence vis à vis de toutes les religions dans l'aménagement des lieux pour exercer leurs pratiques ; sécuriser les abords des lieux de culte ;
2. En lien avec les associations, la sécurité routière, les auto-écoles, et la police municipale, organiser une campagne de sensibilisation pour accompagner tout changement de circulation dans la ville.
3. Réaffirmer le fait qu'aucun quartier ne doit être inaccessible à la police municipale ; la sécurité et la paix de chaque habitant doit être un droit, quel que soit son quartier de résidence ;
4. Mieux former la police municipale aux pratiques d'écoute, de médiation, et de toute alternative à la pénalisation. Avec les brigades de police municipale, inventer des actions permettant la connaissance de leur métier par les habitants, et favoriser autant que possible la présence des agents sur le terrain.

POUR UN ESPACE PUBLIC OUVERT ET ACCUEILLANT

► **Créer de nouveaux espaces, appropriables par les citoyens**

1. **Développer les lieux pour favoriser la vie citoyenne et associative dans la ville** : les lieux existants sont aujourd'hui saturés ; maintenir un lieu mis à disposition des syndicats, des associations, des activités citoyennes (poursuivant la vocation de la Maison du peuple). *Voir priorité « Participation Citoyenne ».*
2. **Co-construire le futur du quartier de la gare. Faire de l'ex-caserne un tiers-lieu créateur de liens**, comprenant des espaces au service des réseaux et acteurs d'envergure régionale et nationale ; ouvert à la

jeunesse, à la vie économique et associative, au logement social, et à la nature ;

3. Envisager la création d'une « **Maison de la nature** » à Poitiers qui incarnerait la politique municipale en faveur du droit à la nature et à la biodiversité, et qui permettrait d'accueillir des associations environnementales. Une proposition à articuler à la revalorisation du Bois de Saint Pierre, comme lieu central d'éducation nature sur Grand Poitiers.

► Ouvrir les espaces déjà existants en favorisant la multiplication des usages

1. **Ouvrir les équipements publics** (écoles, gymnases, lieux culturels comme le TAP) **à des initiatives culturelles, éducatives, citoyennes ou associatives**, et à de **nouvelles activités** (parkour, pratiques urbaines, etc.)
2. Faire des lieux institutionnels des lieux de passage traversants (ex. TAP)
3. Encourager le développement d'activités non commerciales le dimanche en centre-ville et dans les quartiers ;
4. Rénover l'auberge de jeunesse existante, et repenser son offre en cohérence avec l'ouverture d'une deuxième auberge de jeunesse proche de la gare.

► Libérer l'espace public

1. Permettre aux poitevins de **s'approprier les espaces verts** : aménager des espaces de baignade dans le Clain, mettre à disposition des barbecues en libre accès, offrir un boulodrome couvert, aménager plus de bancs et toilettes publics...
2. **Encourager les événements citoyens festifs dans la ville** : une fête populaire annuelle sur la place d'armes ; soutenir les maisons de quartier dans leur rôle d'animation locale ; faire un appel à projets pour **soutenir les initiatives d'habitants pour la fête des voisins**.
3. Retrouver plus de convivialité Place d'Armes, pas uniquement via l'événementiel (aménagement, développement du mobilier urbain...)
4. Remettre la **fête des associations** dans un lieu plus convivial : Blossac, Tisons ou autre parc !
5. En concertation avec les acteurs du centre-ville, envisager de revenir sur l'arrêté municipal interdisant la vente d'alcool dans l'espace public, dans le cadre d'événements publics.

Poitiers Collectif, qu'est-ce que c'est ?



Une démarche citoyenne inédite à l'échelle d'une ville comme Poitiers.

Lancé au printemps 2018, notre projet se construit autour de valeurs d'ouverture, de démocratie, et de participation citoyenne.

Notre programme : faire de Poitiers une ville plus écologique, plus démocratique, plus solidaire, qui tire sa richesse de tous ses habitants, tous ses quartiers.

Notre ambition : reprendre la main sur l'avenir de notre territoire, par un renouvellement profond des pratiques démocratiques et des générations politiques.

Notre dynamique participative : des réunions plénières publiques deux fois par mois, et des groupes de travail ouverts à tous les habitants.

Et si vous les rejoignez ?

Léonore Moncond'huy,
Tête de liste



Les mercredis - 14h / 18h

44 place Charles VII - 86 000 Poitiers

Accueil du public au local de Poitiers Collectif
contact@poitierscollectif.fr



poitierscollectif.fr

